



Institut National
de l'Économie
Circulaire

Accélérer la
transition vers
l'économie circulaire
dans les territoires

L'Institut National de l'Économie Circulaire



- Organisme de référence et d'influence autour de l'intelligence écologique et de l'économie de la ressource.
- L'Institut est composé d'entreprises, collectivités, associations et universités.
- Sa mission est de fédérer l'ensemble des acteurs publics et privés pour promouvoir l'économie circulaire et accélérer son développement

L'économie circulaire

- Principe d'organisation économique visant à **découpler la création de valeur sociétale de l'impact sur l'environnement**, à travers une **gestion optimisée des ressources**.
- Ce modèle implique la mise en place de **nouveaux modes de conception, de production et de consommation** plus sobres et efficaces (éco-conception, écologie industrielle et territoriale, économie de fonctionnalité, etc.) et à considérer les déchets comme des ressources.

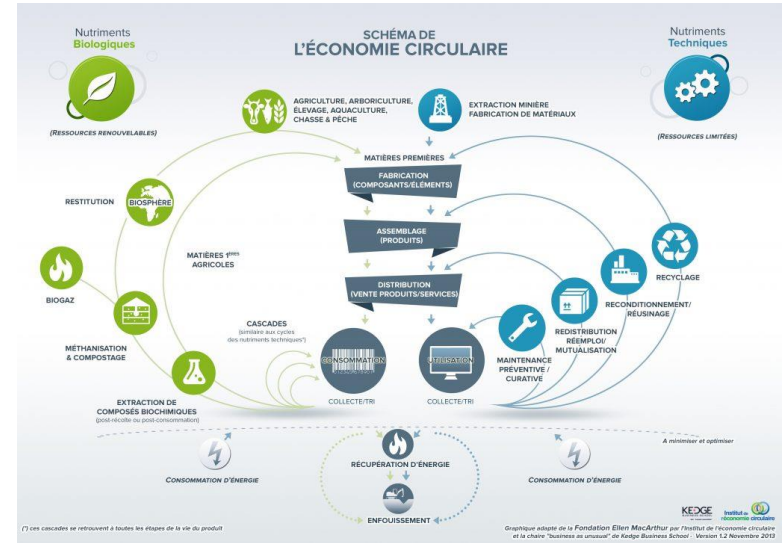


Figure 1 : Schéma de l'économie circulaire

Création d'emplois et économie circulaire

Pays	Réduction des émissions de GES	Emplois créés	Effets sur la balance commerciale
France	- 66%	+ 500 000	+ 2,5% du PIB
Pays-Bas	- 67%	+ 200 000	+ 2,5% du PIB
Espagne	- 69%	+ 400 000	+ 2% du PIB
Suède	- 66%	+ 100 000	+ 1,5% du PIB
Finlande	- 68%	+ 75 000	+ 1,5% du PIB

Figure 5 : Bénéfices socio-économiques et environnement de l'économie circulaire (Source : Club de Rome, 2015)

Projet de loi pour une économie circulaire et une meilleure gestion des déchets

- **Objectifs :**
 - Mettre en œuvre les mesures de la Feuille de route économie circulaire (avril 2018)
 - Transposer les trois directives du Paquet européen sur l'économie circulaire (sur les déchets, les emballages et déchets d'emballages, et la mise en décharge) (mai 2018)
- **Mesures susceptibles d'apparaître :**
 - Réforme du champ des filières REP
 - Mesures sur l'information du consommateur sur les caractéristiques environnementales des produits : réparabilité, recyclabilité, incorporation MPR, éco-modulations, consignes de tri
 - Indice de réparabilité pour les équipements électriques et électroniques obligatoire à partir de 2020
 - Pièces détachées : information sur la disponibilité / privilégier pièces de réemploi
 - Interdiction de l'élimination des invendus de textiles, linges de maison et chaussures
 - Consigne
 - Réforme du statut de déchet

Les 10 propositions de l'INEC

- **Mesure 1** : Déployer l'économie circulaire sur les territoires : déverrouiller le droit à l'expérimentation des collectivités
- **Mesure 2** : Transformer nos modèles économiques par l'innovation
- **Mesure 3** : Revoir les règles de destruction des invendus
- **Mesure 4** : La commande publique : un levier majeur au service de la mise en œuvre de l'économie circulaire
- **Mesure 5** : Pour une fiscalité circulaire favorisant les produits respectueux de l'environnement
- **Mesure 6** : De l'éco-conception au recyclage : développer l'incorporation de matières premières secondaires ou biosourcées
- **Mesure 7** : Promouvoir la formation à l'économie circulaire dès le plus jeune âge
- **Mesure 8** : Pour une gestion optimisée de nos déchets : faciliter la sortie de statut de déchet pour les déchets non dangereux
- **Mesure 9** : Encourager l'économie de fonctionnalité en privilégiant l'usage à la propriété du bien par le recours à la location : rembourser la TVA aux collectivités pour la vente de l'usage
- **Mesure 10** : Créer un Centre d'Expertise du Recyclage (CER) en vue d'accélérer l'écoconception et la recyclabilité des produits mis sur le marché

Les territoires au cœur de l'EC

Mise en œuvre de manière préférentielle à l'échelle territoriale, l'économie circulaire repose sur la **mise en œuvre de boucles d'optimisation de ressources et d'énergie dans une logique de proximité.**

Adaptable à la diversité des contextes géographiques (rural, urbain, péri-urbain), l'économie circulaire est vectrice de nombreuses opportunités :

- **Relocalisation de l'activité et création d'emplois**
- **Modernisation et attractivité des territoires**
- **Résilience des territoires et approvisionnement durable**
- **Boucles de valeur vertueuses**
- **Renforcement des liens sociaux et de la gouvernance territoriale**

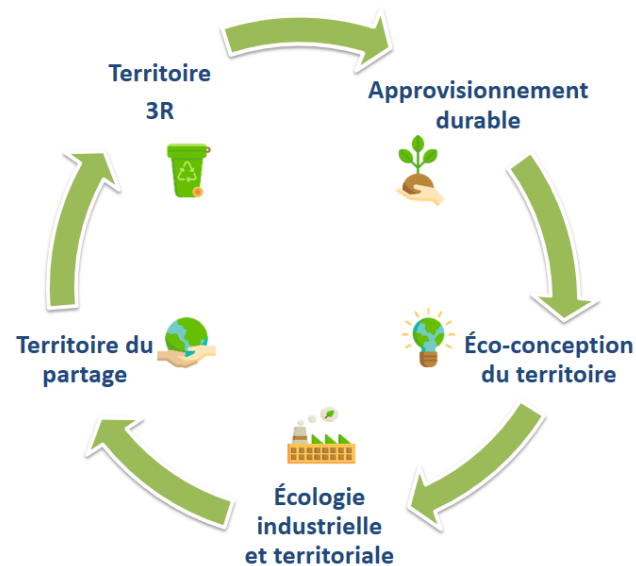


Figure 2 : Principes d'action de l'économie circulaire appliqués aux territoires

Exemples de programmes conduits par l'INEC dans les territoires : Achats et économie circulaire

Programme Achats et économie circulaire

- Format « Green Deal » : Engagements publics et privés
- **3 principaux objectifs :**
 - Créer et partager des connaissances
 - Avoir des impacts réels
 - Sensibiliser et convaincre
- **Objectifs pour les organismes participants :**
 - Intégrer des aspects de l'économie circulaire dans un ou plusieurs achats
 - Acquérir des connaissances et de l'expérience
 - Valoriser ses démarches volontaires



Participants du Programme Achats et économie circulaire

Exemples de programmes conduits par l'INEC dans les territoires : EIT

Programme National de Synergies Interentreprises :
Vaste programme d'écologie industrielle et territoriale visant à renouveler les méthodes d'**écologie industrielle et territoriale** en France

Objectifs :

- Création d'un réseau de coopération intersectoriel
- Détection d'opportunités de synergies interentreprises
- Aide à la concrétisation

Exemples de synergies bretonnes :

- Récupération et valorisation de douffline
- Méthanisation des graisses issues de l'agroalimentaire

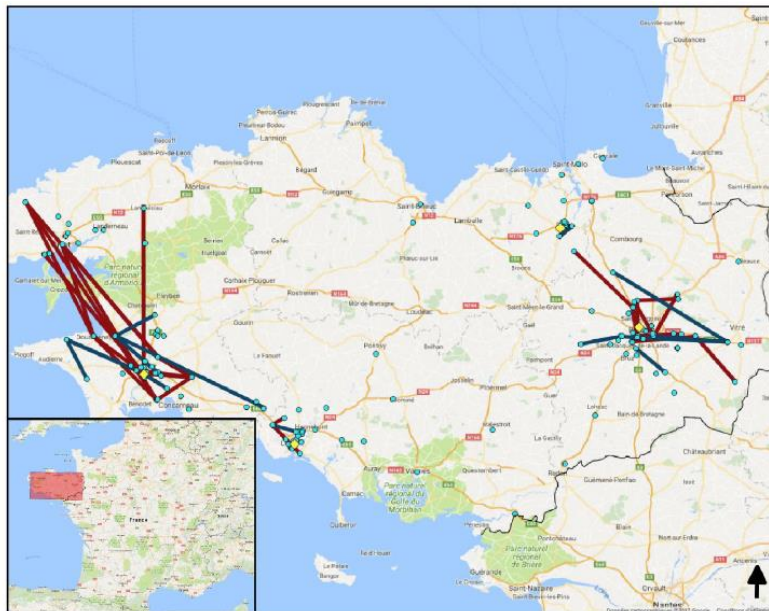


Figure 3 : Synergies résultant du PNSI en Bretagne

Exemples de programmes conduits par l'INEC dans les territoires : Modèles économiques

L'**opération collective CARE** consiste à mettre en application le modèle CARE à l'échelle de 10 entreprises de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Objectif du programme : Accompagner 10 entreprises dans leur transition vers un modèle économique circulaire en adoptant une comptabilité intégrée, prenant en compte les capitaux financiers et non-financiers

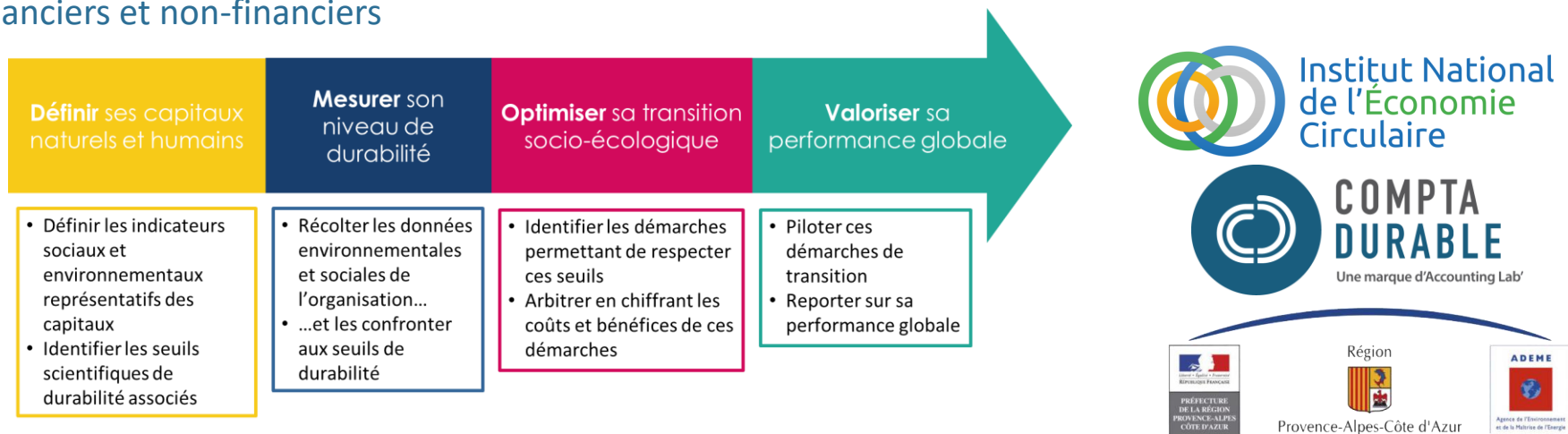


Figure 4 : Principales étapes de mise en œuvre du programme CARE



Institut National
de l'Économie
Circulaire